



Communiqué de presse du 24 novembre 2020

Année brassicole 2019/2020 : 34 millions de bières consommées en moins

Le marché suisse de la bière a accusé un recul de 2,2 % durant l'année brassicole 2019/2020 (1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020) par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par les restrictions imposées à la vie sociale aux niveaux national et cantonal en raison de la pandémie de coronavirus. Avec la fermeture des restaurants, l'annulation de grandes manifestations sportives, de concert, d'open airs et d'autres événements culturels, ce ne sont pas seulement les cafetiers-restaurateurs et le secteur de l'événementiel qui souffrent, mais encore les brasseries. Le confinement national décrété du jour au lendemain au printemps 2020 a cassé leurs chaînes de vente. Le débit de bière dans les cafés-restaurants a chuté de plus de 23 % sur l'ensemble de l'année brassicole. Les ventes dans le commerce de détail ont en revanche augmenté de 7,6 %. La consommation de bière sans alcool a suivi une évolution positive durant l'année sous revue, avec une croissance supérieure à 10 %.

Aperçu statistique : baisse des ventes dans la restauration, croissance dans le commerce de détail

Durant l'année brassicole 2019/2020 (1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020), le marché suisse de la bière s'est établi à 4 636 905 hectolitres (463 690 500 litres), en recul de 2,2 %. Le résultat reflète une baisse de 4,8 % des ventes totales des brasseries suisses, qui se sont inscrites à 3 510 726 hl, contre 3 686 184 hl l'année précédente.

Le confinement national du printemps 2020 et les restrictions qui continuent de s'appliquer à la vie sociale dans différents cantons ont contribué à assécher les débouchés des brasseries ou tout au moins à les restreindre sensiblement. « Avec les restrictions imposées en ce moment, les moments de partage social autour de la bière dans toute sa diversité ne sont malheureusement plus tout à fait possibles », résume Nicolo Paganini, conseiller national et président de l'ASB. Les ventes de bière par les cafés-restaurants ont ainsi chuté de 23,1 %, et représentent quelque 30 % du débit total. Cette forte baisse, qui frappe spécialement les brasseries ayant mis l'accent sur la restauration, leur pose un défi économique de taille.

D'un autre côté, les ventes de bière dans le commerce de détail affichent une progression de 7,6 %, pour atteindre une part de marché de 70 %. Cette croissance est manifestement à mettre en bonne partie à l'actif des bières étrangères. Car après six années consécutives de baisse, on observe pour la première fois une reprise des bières importées, qui s'établissent à 1 126 179 hl, contre 1 053 908 hl l'exercice précédent, en croissance de 6,9 %. La part des bières importées à l'ensemble du marché s'établit ainsi à 24,3 %, contre 22,2 % l'exercice précédent).

Ces chiffres doivent bien entendu être considérés sur l'ensemble de l'année brassicole. Le début de l'année brassicole 2019/2020 (octobre à décembre 2019) a été correct. De même, le « sprint final », soit la période qui a suivi le confinement national jusqu'à fin septembre 2020 a aussi été bon. Reste que nous allons vers la saison froide et que les occasions de déguster une bonne bière bien fraîche ne sont plus si nombreuses qu'en été, à l'heure des terrasses, des bords de lacs et des montagnes. Il reste donc à espérer que cette traversée du désert restera la plus courte possible, pour la restauration comme pour les brasseries.

Une lueur dans ce tableau plutôt gris : on constate avec satisfaction que les ventes de bière sans alcool ont affiché une croissance de 10,3 %, pour s'établir à 4,2 % de parts de marché, tendance continue à la hausse.

Pandémie : plans de protection, importance systémique et #HELPGASTRO

La crise du coronavirus et les restrictions imposées par les autorités en réponse à cette pandémie sont un grand défi pour les brasseries. Dans ce contexte, l'ASB a assumé un rôle charnière important ces derniers mois. Au-delà de la mise au point de modèles de plans de protection et d'une activité de conseil juridique pour les brasseries, elle a aussi dû pourvoir à ce que l'exploitation des brasseries ainsi que leurs chaînes logistiques pour le secteur des boissons et le commerce de détail puissent aussi être garanties sans restriction en période de confinement, de sorte à assurer l'approvisionnement de la population suisse. L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays a ainsi confirmé l'importance systémique des brasseries membres de l'ASB et le rôle de la branche dans cette situation extraordinaire.

Au cœur du confinement du printemps 2020, l'action #HELPGASTRO a été lancée à l'initiative de l'ASB. Sur la plateforme en ligne mise en place au pied levé avec l'aide de partenaires de poids du secteur des boissons, les clients ont pu acquérir des bons de leur établissement préféré, dans l'idée de pouvoir en profiter après la crise. C'est un coup double pour les établissements participants : ils ont reçu un soutien immédiat et ont gagné des clients pour une consommation future. Les recettes sont allées aux établissements concernés. Les coûts ont été pris en charge par les partenaires de l'action. Les bons sont valables jusqu'au 30 juin 2021.

Formation de brasseur : augmentation du nombre d'entreprises formatrices

On compte actuellement en Suisse 30 brasseries reconnues pour la formation de brasseur (CFC de technologie en denrées alimentaires option bière), soit 5 de plus qu'une année en arrière. Bien entendu, le chiffre peut paraître modeste à l'aune des 1215 brasseries soumises à l'impôt sur la bière enregistrées auprès de la

Direction générale des douanes à fin octobre 2020. Cependant, afin d'être reconnue pour la formation des apprentis, une brasserie doit disposer d'une infrastructure (dans certains cas en collaboration avec une autre brasserie partenaire) propre à garantir de la formation de A à Z en entreprise. Seules les brasseries gérées de manière professionnelle et à titre d'activité principale peuvent le faire.

Quelque 36 futurs brasseurs suivent actuellement la formation de trois ans débouchant sur un CFC de technologie en denrées alimentaires, domaine spécifique bière, selon la terminologie officielle.

C'est en 2020 que la première volée d'apprentis de première année a pu bénéficier d'un cours d'introduction au brassage d'une semaine dans un nouveau laboratoire dédié à Rheinfelden, avant d'enchaîner avec une semaine de stage pratique dans une grande malterie en Allemagne.

Le laboratoire a pu être mis sur pied grâce à l'initiative conjointe de la brasserie Feldschlösschen et de Coop. Les deux entreprises ont versé au fonds de formation de l'ASB l'ensemble des recettes issues des ventes d'une golden ale de Feldschlösschen conçue et brassée par les apprentis de la maison.

Le conseiller national Nicolo Paganini nouveau président de l'ASB et trois nouvelles brasseries affiliées

Le conseiller national Nicolo Paganini a été désigné pour succéder à Markus Zemp à la présidence de l'ASB à l'occasion de l'assemblée générale du 28 avril 2020. Vu les restrictions liées à la pandémie, l'assemblée s'est déroulée en mode virtuel. L'assemblée a par ailleurs admis trois nouvelles brasseries en son sein : Docteur Gab's SA à Puidoux (VD), la Brauerei Luzern AG à Lucerne et la Brasserie du Jorat SA à Ropraz (VD). À l'assemblée générale d'automne, les membres de l'ASB ont en outre décidé d'une importante modification des statuts : les brasseries qui assurent un débit annuel de 1000 hl peuvent désormais s'affilier à l'ASB.

Championnat suisse des sommeliers de la bière et Journée de la bière suisse

L'ASB organise le championnat suisse des sommeliers de la bière tous les deux ans. L'objectif est de désigner le champion ou la championne de Suisse et du même coup les membres de l'équipe nationale qui défendront nos couleurs au championnat du monde des sommeliers de la bière. Pandémie oblige, l'événement prévu le 14 novembre 2020 a dû être repoussé au 20 février 2021. Les participants et les participantes disposent ainsi d'un peu plus de temps pour se préparer à la compétition.

Mesures spéciales aussi pour la Journée de la bière suisse, qui se tient chaque année le dernier vendredi du mois d'avril : en 2020, elle a dû être organisée en ligne en raison du confinement en vigueur le 24 avril. Reste à espérer que la pandémie reculera, de sorte que nous pourrions à nouveau célébrer la bière suisse en mode présentiel et convivial le 30 avril 2021.

Renseignements :

Marcel Kreber, directeur

Association suisse des brasseries

079 650 48 73

marcel.kreber@getraenke.ch

www.biere.swiss

[twitter @info_bier](https://twitter.com/info_bier)

www.facebook.com/schweizerbiere

www.instagram.com/schweizerbier

Association suisse des brasseries (ASB)

Fondée le 19 avril 1877, l'ASB est l'organisation faîtière du secteur brassicole suisse depuis plus de 143 ans. Les brasseries affiliées brassent plus de 300 bières de qualité. L'industrie brassicole suisse réalise un chiffre d'affaires annuel de plus d'un milliard de francs. Quelque 50 000 emplois dépendent directement ou indirectement de la branche. L'ASB a son siège à Zurich.

Brasseries membres de l'ASB :

Altes Tramdepot Brauerei Restaurant AG, Berne

Brasserie Docteur Gab's SA, Puidoux

Brasserie du Jorat SA, Ropraz

Brauerei A. Egger AG, Worb

Brauerei Adler AG, Schwanden

Brauerei Baar AG, Baar

Brauerei Erusbacher & Paul AG, Villmergen

Brauerei Falken AG, Schaffhouse

Brauerei Felsenau AG, Berne

Brauerei Fischerstube AG, Bâle

Brauerei H. Müller AG, Baden

Brauerei Locher AG, Appenzell

Brauerei Luzern AG, Lucerne

Brauerei Rosengarten AG, Einsiedeln

Brauerei Schützengarten AG, St-Gall

Brauerei Stadtbühl AG, Gossau

Brauerei Uster Braukultur AG, Uster

Doppelleu Boxer AG, Winterthur

Feldschlösschen Getränke AG, Rheinfelden

HEINEKEN Switzerland AG, Lucerne

LägereBräu AG, Wettingen

Liechtensteiner Brauhaus AG, Schaan

Ramseier Suisse AG, Sursee

Rugenbräu AG, Interlaken

Sonnenbräu AG, Rebstein

WhiteFrontier Ltd., Martigny